

## Après le covoiturage, voici... le cobaturage



### Un bateau au port de Brest (ouest)

---

Après le covoiturage, voici... le cobaturage

«Je me rends sur Groix ce soir et rentre demain après-midi. Le bateau se trouve sur le port de Lorient centre et je vous dépose à Port Tudy»: après le covoiturage, voici le cobaturage, une nouvelle niche d'économie participative en vogue sur les côtes françaises.

Depuis quelque temps, propriétaires de bateaux et personnes souhaitant effectuer une sortie en mer peuvent se rencontrer sur internet et se rendre mutuellement service.

Les premiers amortissent en partie les frais engendrés par leur bateau, tandis que les seconds profitent d'une sortie en mer à moindre coût. Il était ainsi possible en août de se rendre sur l'île de Groix depuis Lorient pour 7 euros contre plus de 15 euros pour la compagnie maritime locale.

«Le cobaturage, c'est comme du covoiturage dans le sens où il y a un partage des frais», explique Aurélian Petit, 32 ans, à l'origine du site cobaturage.fr lancé en 2015.

«Il faut entretenir le bateau, payer sa place au port, le carburant... Tout cela coûte cher et les gens ne sortent plus leur bateau», avance le Toulonnais, pour qui près de 70% des bateaux immatriculés en France restent toute l'année au port.

A l'origine de son site, il y a son père. Une fois à la retraite, l'homme a dû se résoudre à vendre son bateau en raison de coûts d'entretien trop élevés. «De là est venue l'idée de créer ce site qui, s'il avait existé plus tôt, lui aurait permis d'amortir un peu ses frais tout en lui offrant la possibilité de sortir en mer accompagné», raconte Aurélian Petit.

Sur le site, Eric Coënt propose des sorties depuis Brest vers Camaret-sur-mer, sur la presqu'île de Crozon, ou encore Ouessant. «Pour moi il s'agit de partager le plaisir de la voile et la beauté de la région», explique le navigateur, qui demande une participation à la journée comprise entre 30 et 40 euros. «On ne fait pas ça pour l'argent», assure-t-il cependant, soulignant que son bateau, un voilier de 11 m, lui coûte près de 5.000 euros par an.

- 'plus qu'avantageux' -

«C'est plus qu'avantageux», se réjouit de son côté Jean-Pierre Lallement, récemment parti trois jours en mer avec le capitaine brestois pour une première expérience de cobaturage.

«On a longé toute la presqu'île de Crozon, c'était magnifique», témoigne cet habitant de Bar-le-Duc de 52 ans. «J'ai fait du covoiturage pour venir à Brest, j'y ai loué une chambre avec Airbnb, puis j'ai fait du cobaturage», s'amuse-t-il, vantant les atouts de l'économie collaborative.

Début septembre, le site proposait une sortie pêche en zodiac à 39 euros depuis Marseille, une navigation à la journée sur le lac d'Hourtin dans les Landes à 23 euros, ou trois jours de mer entre Ajaccio et Port-Saint-Louis du Rhône à 34 euros.

Mais la plateforme offre aussi la possibilité d'embarquements vers et depuis l'étranger. Ainsi, on peut se rendre en voilier depuis Toulon jusqu'en Grèce pour 17 euros par jour, ou encore participer à une «croisière fun et aventure» en Grèce et dans les Cyclades pour 40 euros par jour afin de partager «rires et aventures nautiques».

Le plateforme réunit en France, essentiellement entre la Bretagne et la Côte d'Azur, quelque 3.500 propriétaires de voiliers ou de bateaux à moteur. En 2017, quelque 7.000 personnes ont pu faire des sorties en mer au cours des trois mois d'été via le site, qui a généré un chiffre d'affaires de 90.000 euros grâce à des commissions de 12% sur chaque trajet effectué.

D'autres sites commencent à fleurir sur la toile pour proposer du cobaturage, à l'image de Sailsquare, plateforme italienne lancée en France en 2016 et qui revendique 10.000 voyageurs et 1.500 skippers «sur toutes les mers du globe», ou encore la location de bateaux entre particuliers, comme SamBoat ou Click&Boat, ce qui devrait contribuer à démocratiser encore davantage le monde de la plaisance.